

Aide-mémoire concernant l'examen final

Le/la chef/fe de projet en montage solaire est responsable de l'analyse, du conseil ainsi que du montage de l'installation solaire. Son domaine de compétences comprend généralement les bâtiments comme les maisons individuelles ou les petits immeubles. Il/elle est capable de planifier et de monter des installations compactes de A à Z. Pour les installations plus complexes, il/elle confie la planification à des spécialistes et se limite au montage professionnel de celles-ci.

Sujet

Le cœur du sujet doit être la réalisation d'une solution pratique et réelle pour la construction d'une installation solaire thermique et/ou photovoltaïque.

Aspects

L'examen final vise à démontrer que les différentes compétences acquises dans les modules peuvent être mises en pratique et reliées entre elles.

Exigences minimales relatives à l'installation documentée

Thermique : Production d'eau chaude standardisée ou chauffage d'appoint

Photovoltaïque : L'installation doit couvrir une part substantielle des besoins en électricité de l'objet

Général: L'installation doit être intégrée dans la technique d'un bâtiment, que ce soit avec le raccordement au réseau ou en tant qu'installation autonome.
Les extensions de l'installation doivent inclure tous les composants de la planification et de l'exécution. L'installation existante doit être prise en compte dans la planification.

Documentation

La documentation doit répondre aux exigences habituelles d'un travail interdisciplinaire. Des informations détaillées sont décrites dans la directive sous l'art. 6.1.1.

Elle doit être remise en deux exemplaires, sous forme imprimée et reliée, ainsi qu'au format numérique PDF, dans les délais impartis, au secrétariat de la commission AQ. Pour l'envoi des documents numériques, le secrétariat de l'examen envoie un lien correspondant avec toutes les informations pertinentes au début de l'examen.

Le document envoyé sous forme numérique se compose de deux parties.

1. Documentation : à envoyer sous forme de document unique au format PDF (non numérisé)
2. Annexe : un ou plusieurs documents. Bien structurés et numérotés

La documentation doit mentionner toutes les sources utilisées dans la bibliographie et la table des illustrations. Elle doit également contenir une déclaration attestant que tous les contenus ont été rédigés de manière indépendante ou répertoriés dans les sources. Vous trouverez un modèle à cet effet à la fin de cet aide-mémoire ou sur la page d'accueil du secrétariat des examens.

Le/la candidat/e s'assure que le maître d'ouvrage accepte que son objet soit utilisé dans le cadre d'un examen final.

Contenu du travail interdisciplinaire :

Planification

- Solutions et variantes possibles avec avantages et inconvénients, en tenant compte des deux domaines techniques que sont le thermique et l'électricité issue du solaire.
- Argumentation et décision motivée en faveur de la variante choisie, y compris une analyse économique et énergétique.
- Cahier des charges et confirmation de commande.
- Planification des travaux et de l'exécution.

- Sécurité au travail et protection de la santé
- Demandes d'autorisation éventuellement nécessaires et possibilités de subventions existantes.
- Planification des délais, des ressources et de la logistique (gestion de la construction).
- Planification de la coordination pour un déroulement du processus le plus optimal possible.

Réalisation

- Documentation de l'exécution pratique des travaux.
- Documentation du déroulement du projet conformément à la planification.
- Mise en service, instruction et livraison.

Evaluation

- Evaluation de votre propre planification.
- Evaluation de l'exécution des travaux (technique professionnelle, matériaux, technique d'application).
- Evaluation du travail de direction et de la collaboration avec les partenaires.
- Adaptations et optimisations possibles à l'avenir.

Entretien:

Présentation

La présentation travail de fin d'étude dure environ 20 minutes et doit fournir des informations sur le travail réalisé pour le maître d'ouvrage. Le/la chef/fe de projet en montage solaire lui explique comment l'offre a été élaborée, le fonctionnement de l'installation et la suite de la procédure (après remise de l'offre au maître d'ouvrage).

Les présentations PowerPoint doivent être remises au secrétariat d'examen au plus tard 5 jours avant la date de l'examen, au format PDF. Pour cela, il convient d'utiliser le même lien que pour la remise de la documentation.

Entretien professionnel :

Au cours d'un entretien technique (environ 30 minutes), les experts posent des questions sur le travail de fin d'étude. Ces questions peuvent porter sur l'ensemble du domaine de compétences requis et aborder des aspects qui n'ont pas été traités dans le travail de fin d'étude.

Déroulement de l'examen final

- Le/la candidat/e peut commencer son examen final à tout moment.
- Pour ce faire, il/elle remplit le formulaire d'inscription et la donnée du projet et les remet au secrétariat de la commission AQ.
- La donnée du projet doit comprendre :
 - a) une page de titre avec la photo de l'objet et son adresse
 - b) une brève description du projet et les dates importantes.
- Sur mandat et en concertation avec la commission AQ, le secrétariat informe le/la candidat/e de son admission et lui attribue un expert personnel. Les dates et le lieu de l'examen sont fixés en même temps.
- Le/la candidat/e reçoit de la commission AQ un lien qui lui permettra de soumettre la documentation et la présentation.
- Le/la candidat/e informe l'expert/e qui lui est attribué des dates possibles pour une visite du chantier.
- Remise du travail interdisciplinaire en deux exemplaires imprimés (et sous forme numérique) au plus tard douze semaines après la validation de la donnée du projet.
- Les présentations et les entretiens oraux ont lieu 3 à 12 semaines après la remise du travail interdisciplinaire. La présentation doit être remise au secrétariat d'examens sous forme numérique 5 jours avant la date de l'examen.

Déclaration d'autonomie

Examen professionnel pour les chef/fe/s de projet en montage solaire

Auteur/e Prénom _____
 Nom _____
 Lieu de résidence _____
Institut de formation _____
Chantier documenté _____

Par la présente, je déclare avoir rédigé le présent document de manière indépendante et en utilisant uniquement les sources mentionnées dans la bibliographie, la table des illustrations ou les annexes.

J'accepte que la commission d'assurance qualité compétente vérifie mon travail de fin d'étude (remis sous forme imprimée et numérique) à l'aide d'un logiciel approprié.

Lieu, date	Prénom, nom	Signature
------------	-------------	-----------

Ce document doit être signé personnellement à la fin du travail et fait partie intégrante du travail d'examen.